

La prise en charge des mineurs dits « non accompagnés » (MNA) : État des connaissances et débats publics. Appel à communications

Colloque organisé à l'Université Paris 13 (Campus de Bobigny) les 12 et 13 juin 2020.

NB : En raison des mouvements sociaux concernant l'avenir des retraites et de la recherche publique, il est possible que l'organisation du colloque annoncé ci-dessous soit aménagée. De plus, afin de prendre en compte les mobilisations en cours, nous avons choisi d'alléger au maximum les modalités de soumission des propositions de communication et avons modifié les délais initialement prévus.

Solidairement,

Le comité d'organisation du colloque.

Ce colloque porte sur l'étude des conditions de vie des « mineurs non accompagnés » après leur prise en charge par les services de la Protection de l'enfance. En complément des études dédiées à la question de l'évaluation de leur minorité, il s'agit de documenter la prise en charge effective des jeunes, une fois la minorité reconnue.

Les mineurs qualifiés par l'administration de « non accompagnés » (MNA), auparavant désignés comme « mineurs isolés étrangers » (MIE), sont des jeunes étrangers arrivant seuls sur le territoire français et étant reconnus mineurs par l'administration, ce qui leur permet d'être protégés au titre des services départementaux de la Protection de l'enfance.

De nombreuses recherches ont été réalisées dans les dernières années concernant l'évaluation de l'âge de ces jeunes (voir bibliographie indicative ci-dessous). Si la recherche s'est, à ce jour, principalement concentrée sur les difficultés de l'évaluation, la réalité des prises en charge une fois les jeunes reconnus mineurs est demeurée peu questionnée, et ce alors même que les acteurs de la Protection de l'enfance, au sens large (éducateurs et éducatrices de l'Aide sociale à l'enfance, associations de défense de ces mineurs ou associations délégataires des Départements, associations nationales d'aide aux migrant·e·s, acteurs de l'Éducation nationale ou du soin, etc.) alertent sur les difficultés des Départements s'agissant du suivi de ces mineurs, le plus souvent à budget constant ou trop réduit au regard des besoins.

L'objectif de ce colloque est de combler ce manque, de faire se rencontrer des chercheur·e·s de diverses disciplines (droit, sociologie, sciences de l'éducation, histoire, sciences médicales et paramédicales...) prenant pour objet la prise en charge de ces mineurs, et de faire discuter chercheur·e·s et acteurs, puisque le colloque laissera une large place au débat avec les professionnel·le·s de l'intervention sociale auprès des MNA.

Nous attendons, dès lors, des propositions de communications portant sur la prise en charge des jeunes reconnus mineurs en Protection de l'enfance, qu'il s'agisse de documenter leurs conditions de vie ou l'action des institutions qui les prennent en charge. Les communications portant sur les débats en cours relativement aux politiques migratoires (débats politiques, institutionnels, citoyens) seront également appréciées. Les propositions de jeunes chercheur·e·s sont les bienvenues, comme celles des plus confirmé·e·s. Cet

appel est largement ouvert aux expérimentations, recherches-actions, et s'adresse à toutes les disciplines pouvant être impliquées sur la question des jeunes étrangers isolés. Il est, enfin, ouvert à des interventions de professionnel·le·s travaillant auprès des MNA. Les propositions portant sur des contextes internationaux sont encouragées, de même que les présentations qui incluent et valorisent la parole des jeunes eux-mêmes.

La journée s'organisera en fonction d'axes reflétant la diversité des propositions. À titre d'exemple, les propositions pourront porter sur la répartition au niveau national des MNA du fait des mécanismes récents de répartition des jeunes entre territoires, sur les conditions de vie dans les territoires, sur les politiques institutionnelles et non institutionnelles d'accueil des jeunes (ASE, associations, solidarités), sur la délégation des missions de protection au monde associatif ou privé, sur l'orientation scolaire, sur l'insertion des MNA par le travail, sur leur accès à la santé etc. – liste non-exhaustive.

Nous demandons aux personnes intéressées par cet appel de rédiger une courte proposition (1000 signes, espaces compris) d'ici le 15 mars, précisant clairement d'où émane la proposition (chercheur·e·s, institutions, disciplines), l'objet de la proposition, sa méthodologie.

Calendrier :

15 mars : Envoi des propositions de communication aux adresses mail suivantes : [vuattoux\[at\]univ-paris13.fr](mailto:vuattoux[at]univ-paris13.fr) , [lisa.carayon\[at\]univ-paris13.fr](mailto:lisa.carayon[at]univ-paris13.fr) , [julie.mattiussi\[at\]uha.fr](mailto:julie.mattiussi[at]uha.fr)

15 avril : Retours sur les propositions

15 mai : Envoi d'un texte-support de communication de 10 000 signes environ (pour les propositions sélectionnées)

12/13 juin : Colloque à Bobigny

Comité d'organisation du colloque :

Lisa Carayon (Université Paris 13 – IRIS)

Sarra Chaïeb (IUT de Bobigny, DynamE)

Julie Couronné (INJEP, LISE, CEET)

Juie Mattiussi (Université de Haute-Alsace, CERDACC)

Daniel Senovilla Hernandez (Université de Poitiers, Migrinter)

Arthur Vuattoux (Université Paris 13 – IRIS)

Bibliographie indicative :

Armagnague Maïtena, Rigoni Isabelle et Tersigni Simona, 2019, « À l'école en situation migratoire », *Migrations Societe*, vol. 2, n°176, p. 17-31.

Bailleul Corentin et Senovilla Hernández Daniel, 2016, *Dans l'intérêt supérieur de qui? : enquête sur l'interprétation et l'application de l'article 3 de la Convention internationale des droits de l'enfant dans les mesures prises à l'égard des mineurs isolés étrangers en France*, Poitiers, MIGRINTER.

Bergamaschi Alessandro, Pittau Franco et Miranda Adelina, 2012, « Les mineurs étrangers en Italie : données statistiques et implications sociales », *Migrations Société*, n° 141-142, p. 71-86.

Bocciarelli Éric, 2017, « Mineurs non acceptés », *Délibérée*, n° 2, p. 55-59.

- Carayon Lisa, Mattiussi Julie et Vuattoux Arthur, 2018, « « Soyez cohérent, jeune homme ! » », *Revue française de science politique*, vol. 1, n°68, p. 31-52.
- Chaïeb Sarra, 2016, « Renégociations identitaires et protection de l'enfance », *Migrations Société*, vol. 2, n°164, p. 155-172.
- Cheval Perrine, 2018, « Regards croisés autour des mineurs non accompagnés », *Les Cahiers Dynamiques*, vol. 2, n°74, p. 66-76.
- Collectif, 2017, « Ne dites plus ni « mineurs isolés étrangers » ni « enfants » », *Plein droit*, n° 114, p. 1-2.
- Duvivier Émilie, 2010b, « Le rôle du réseau social et familial dans l'expérience migratoire des jeunes migrants isolés », *Lien social et Politiques*, n° 64, p. 137-148.
- Eba Nguema Nisrine, 2015, « La protection des mineurs migrants non accompagnés en Europe », *La Revue des droits de l'homme. Revue du Centre de recherches et d'études sur les droits fondamentaux*, n° 7.
- Etiemble Angéline, 2004, « Mineurs isolés demandeurs d'asile », *Hommes Migrations*, vol. 1251, n° 1, p. 51-61.
- Fréchon Isabelle et Marquet Lucy, 2018, *Les mineurs isolés étrangers. Les inégalités de prise en charge en protection de l'enfance*, Paris, Ined, Documents de travail, 238 [en ligne].
- Guégan Marion et Rivollier Elisabeth, 2017, « Les mineurs isolés étrangers et le système de soins français : étude qualitative », *Santé Publique*, vol. 29, n° 6, p. 861-867.
- Lafore Robert, 2004, « La décentralisation de l'action sociale. L'irrésistible ascension du « département providence » », *Revue française des affaires sociales*, n° 4, p. 17-34.
- Paté Noémie, 2017, « De l'enfant dans la rue au citoyen dans la rue », *Vacarme*, vol. 4, n° 81, p. 77-83.
- Perrot Adeline, 2016, « Devenir un enfant en danger, épreuves d'âge et de statut », *Agora débats/jeunesses*, n° 74, p. 119-130.
- Pette Mathilde, 2014, « Associations : les nouveaux guichets de l'immigration ? Du travail militant en préfecture », *Sociologie*, vol.4, n° 5, p. 405-421.
- Przybyl Sarah, 2017, « Où accueillir les mineurs non accompagnés en France ? Enjeux de la construction d'un territoire de protection », *EchoGéo*, n° 42.
- Senovilla Hernández Daniel, 2014, « Analyse d'une catégorie juridique récente : le mineur étranger non accompagné, séparé ou isolé », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 1, n°30, p. 17-34.
- Sivignon F., Simonnot N., Bret C., Farget D., et al., 2019, « L'accueil sanitaire des migrants en France et en Europe, reflet d'une crise de solidarité », *Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine*.
- Terrio Susan J., 2015, *Whose child am I ? : unaccompanied, undocumented children in U.S. immigration custody*, Oakland (Calif.), University of California press.